

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 18 novembre 2026

Commission permanente du 16 novembre 2026

Réunis le lundi 16 novembre 2026, les élus du Conseil départemental de la Nièvre ont examiné les rapports inscrits à l'ordre du jour de la Commission permanente. Le Département poursuit son action au service des Nivernaises et des Nivernais autour des quatre ambitions de sa feuille de route: prendre soin de tous à tout âge, mettre la jeunesse au cœur du renouveau, piloter les changements écologiques et réveiller les fiertés nivernaises.

Prendre soin de tous à tout âge

Des logements adaptés pour garder son autonomie. La Nièvre se porte candidate pour devenir l'un des cinq territoires pilotes chargés de développer des solutions de logement entre le domicile habituel et la maison de retraite médicalisée. Les résidences autonomie et l'habitat inclusif permettent aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles dans un cadre adapté. Si la candidature est retenue, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pourra consacrer jusqu'à 1,5 million d'euros à la préparation de la démarche et à la réalisation des projets.

Mieux vivre en maison de retraite. Une subvention de 60 000 € au Pays Nivernais Morvan permettra d'expérimenter la « Maison de retraite du futur » dans cinq à six établissements médicalisés pendant trois ans. Le projet prévoit de réaménager des lieux de vie, de former les professionnels et d'accueillir en immersion une équipe de l'École nationale supérieure de création industrielle et de Sciences Po. Il vise à améliorer le quotidien des résidents et les conditions de travail des équipes, et à renforcer les liens entre les établissements et la vie locale.

Des bibliothèques qui travaillent ensemble. La coordination des réseaux de bibliothèques et de médiathèques bénéficie de 7 000 € à Nevers Agglomération et de 1 000 € en Puisaye-Forterre.

Faire connaître et préserver le patrimoine nivernais. La Camosine, qui accompagne notamment les communes dans leurs projets de restauration, reçoit 41 000 €. Cinq publications consacrées à l'histoire et au patrimoine nivernais bénéficient également de 2 742 € d'aides à l'édition.

Contacts :
Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54
Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17



Des concerts, du théâtre et des lieux pour créer. Cinq projets culturels bénéficient de 14 700 €. La Société des Concerts Nivernais reçoit 5 000 € pour sa saison, qui comprend quatre concerts symphoniques tout public et trois concerts pédagogiques. À Poil, 1 000 € soutiennent la programmation de la Compagnie du Coléoptère, avec un spectacle de danse et huit concerts sous son dôme. À Authiou, 6 000 € sont consacrés aux projets artistiques de la Bergerie de Soffin, qui accueille 18 compagnies en résidence de création. Le Grenier du Nohain reçoit 1 700 € pour sa saison théâtrale et La Gueulante 1 000 € pour les « Nuits de l'électro ».

Ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre. Le comité départemental de handball reçoit 6 000 € et celui du sport adapté 8 000 €. En 2025, les 154 journées de sensibilisation du comité de sport adapté ont réuni 1 487 participants. L'aide de 200 € inscrite en octobre au titre du handisport revient à l'association Handicapables.

Mettre la jeunesse au cœur du renouveau

Équiper les cuisines de 17 collèges. Une enveloppe de 21 309,19 € est répartie entre les établissements pour acheter ou réparer le matériel de restauration. À Dornes, 3 078 € financent un tamis automatique pour préparer les compotes. À Imphy, 817 € couvrent une partie de la réparation d'une sauteuse. Le Département et la Région prolongent également jusqu'au 31 décembre 2027 leur accord sur la gestion des cités scolaires de Cosne-Cours-sur-Loire et de Decize.

Deux projets portés par des étudiants. Deux associations de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports bénéficient de 3 000 €. Le gala de l'école est soutenu à hauteur de 2 000 € et la construction d'un prototype de moto électrique à hauteur de 1 000 €. Des essais sont prévus en Espagne en 2027 dans le cadre d'une compétition internationale.

Découvrir les métiers de l'industrie nivernaise. Nevers Agglomération bénéficie de 3 000 € pour organiser le premier Forum des métiers et des formations industriels de la Nièvre. Le jeudi 26 novembre, de 10 h à 19 h à Nevers Agora, les collégiens, les lycéens, les demandeurs d'emploi et le grand public pourront rencontrer des entreprises et 16 organismes de formation. Sept stands feront découvrir les métiers de l'industrie, du bois et de l'ameublement à la mécanique et à l'automobile.

Contacts :
Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54
Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17



Une cantine, un café associatif et des lieux ouverts aux habitants. Cinq associations se partagent 15 000 € au titre de l'économie sociale et solidaire. L'association 47-2 reçoit 5 000 € pour son projet de cantine, La Fermactory 3 500 € pour rénover les bâtiments de son tiers-lieu et Saint-Saulge Animation 3 000 € pour équiper son café associatif. Le projet alimentaire de TerrOsol dans le Sud Morvan bénéficie de 2 000 €. Saxi-Zinc reçoit 1 500 € pour équiper un lieu d'activités sociales et culturelles.

Piloter les changements écologiques

Partager le matériel agricole. À Saint-Brisson, une jeune agricultrice bénéficie de 2 000 € pour acquérir des parts dans la coopérative des Jonquilles, à Saint-Agnan. Elle pourra ainsi utiliser du matériel en commun avec d'autres exploitants. La troisième programmation de la dotation cantonale d'équipement 2024-2026 mobilise 276 658 € pour les projets des communes des cantons de Clamecy et de Corbigny.

Poursuivre les opérations engagées dans les petites villes. Le partenariat avec la Banque des Territoires pour le programme Petites Villes de Demain est prolongé jusqu'au 30 juin 2028 pour permettre l'achèvement des 14 opérations en cours et le versement des dernières aides engagées.

À Saint-Saulge, réunir les services de proximité dans un lieu accessible. L'aide à la communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais est portée à 359 121,81 € pour rénover le centre socioculturel. Les habitants y trouveront un espace France Services pour leurs démarches, un local pour les jeunes et le Relais Petite Enfance. Un espace partagé pourra également accueillir des actions de médiation familiale.

Réveiller les fiertés nivernaises

Au Banlay, 175 logements sociaux à rénover. En 2026, le Département mobilise 100 000 € pour permettre à Nièvre Habitat d'engager la réhabilitation de quatre bâtiments de l'îlot Balzac et de la rue du Portugal, à Nevers.

À Vitry-Laché, sécuriser la mise à l'eau à l'étang de Vaux. La Fédération de pêche de la Nièvre bénéficie de 2 500 € pour refaire la rampe. Les travaux faciliteront la mise à l'eau des embarcations et l'accès au plan d'eau pour les équipes d'entretien et les services de secours.

Contacts :
Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54
Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 18 novembre 2026

Des commerces et des lieux d'activité au cœur des villes et des bourgs. Le Département renouvelle sa garantie d'emprunt à la Foncière Cœurs de Nièvre à hauteur de 719 990,50 €, soit la moitié d'un prêt de 1 439 981 €. Sept opérations sont concernées : le Bazar Café à La Charité-sur-Loire, le Local Paysan à Luzy, la supérette d'Imphy, les anciens locaux de la Caisse d'Épargne à Prémery, le 43-49 rue François-Mitterrand à Nevers, le Bistrot du Goulot à Lormes et les locaux commerciaux du Crot-Cizeau à Varennes-Vauzelles.

15 725 € pour 60 initiatives locales. Le fonds départemental d'animation cantonale soutient le travail des associations et de leurs bénévoles. Rad a Boom reçoit 450 € à Moux-en-Morvan, le comité du comice agricole du canton de Tannay 275 €, Carmina Sol 250 € à Nevers et le centre social de Decize 200 €.

> ***Ces décisions traduisent une même exigence d'utilité. Agir pour que chacun puisse bien vieillir dans la Nièvre, donner aux jeunes les moyens de trouver leur voie et soutenir les projets des communes, c'est faire vivre un service public départemental proche des habitants, partout dans la Nièvre.***

Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre

Contacts :
Marie Guérin / Attachée de Presse / 06 67 52 58 54
Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17